



# DELIBERATION - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/02/2024

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 10

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation  
20/02/2024

Date d'affichage  
21/02/2024

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

..J..J....

et publication du :

29/02/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six février, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

### Etaient présents :

M. BERTHE Laurent, M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme GUENET Monique, Mme LAMBERT Pascale, Mme LARCHER Mireille, Mme LECLERCQ Karine, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme RAGUET Sandrine

### Procuration(s) :

M. LEVENT Jean-Marc donne pouvoir à M. GILLAUX Pascal

### Etai(ent) absent(s) :

### Etai(ent) excusé(s) :

Mme ENGRAND Emeline, M. LEVENT Jean-Marc, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme RAGUET Sandrine

## 2024-022 : RÈGLEMENT DES PARTS AFFOUAGÈRES 2024

Chaque conseiller municipal a été destinataire du projet de règlement concernant la campagne d'affouage 2024.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Approuve le règlement des parts affouagères 2024.

Le règlement sera mis en annexe de cette délibération

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.

Fait à FROMELENNES

Le Maire

Le Secrétaire de séance,



Mairie de Fromelles

18 Rue des écoles 08600 FROMELENNES

Tél : 03.24.42.00.14 Fax : 03.24.42.37.56 Courriel : fromelennes@wanadoo.fr